

## COMMANDE DE REPRODUCTION D'UNE OEUVRE SOUS UNE FORME NUMÉRISÉE

\* **NOM** : ..... Prénom : .....

\* Adresse permanente : .....

..... Tél. : .....

\* Adresse temporaire (jusqu'au .....): .....

..... Tél. : .....

\* FACTURE à adresser à : .....

..... Tél. : .....

\* TRAVAUX à adresser à : .....

..... Tél. : .....

@ - si vous souhaitez recevoir le document sous forme de fichier attaché veuillez préciser votre courriel (e-mail) : .....

**\* MOTIF DE LA DEMANDE ( à remplir obligatoirement ) :**

Etude (usage privé)

Reproduction totale ou partielle dans une publication :

- Nature de la publication :

monographie

périodique

film

autre .....

- Titre de la publication : .....

- Auteur : .....

- Editeur : .....

- Tirage : .....

- Adresse à laquelle doit être envoyée la facture des droits de reproduction : .....

**\* LIBELLE DE LA COMMANDE :**

Cote : .....

Auteur : .....

Titre : .....

Date d'édition : ..... Pages : .....

Observations sur la commande à exécuter : .....

.....

Binaire

Niveaux de gris

Couleur

Préciser :

(pour les images

seulement : estampes,

gravures, cartes...)

Résolution: 200-300 dpi

400-600 dpi

Format: Jpeg compressé

Tif non compr.

T.S.V.P. →

**\* LE SIGNATAIRE EST INFORMÉ :**

**1)** - des tarifs.

- que la commande donne lieu à une facture *pro forma* et ne peut être exécutée qu'*après paiement en euros (les eurochèques ne sont pas acceptés)* au régisseur des recettes de la bibliothèque de la Sorbonne dans des délais variables suivant la masse des commandes à traiter.

- qu'aucune demande de remboursement ne sera acceptée en échange du retour des travaux.

- que les réclamations ne seront prises en compte que dans les six mois suivant l'exécution des travaux.

**2)** - que la délivrance d'un document sur un support numérique par la bibliothèque de la Sorbonne est faite dans les limites de l'usage privé (loi du 11 mars 1957, art. 41 alinéa 2) et ne comporte en elle-même aucune autorisation de reproduction.

- que lorsqu'une reproduction est projetée, il est nécessaire d'obtenir :

- l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit si le document n'est pas tombé dans le domaine public.

- l'autorisation de la ***bibliothèque de la Sorbonne conformément à l'exploitation privative du domaine public et en tant que producteur du document numérique*** qui est liée à la *perception d'un droit de reproduction* et à la mention sous tout document reproduit la mention ***Paris, Bibl. de la Sorbonne***.

Date :

Signature (obligatoire et précédée de la mention "lu et approuvé")

---

**SUITE DONNÉE À LA DEMANDE**

- Reproduction autorisée : .....

- Reproduction refusée : .....

Visa du Conservateur